

RECYCLAGE, RÉEMPLOI, REVALORISATION

Des solutions existent pour mes déchets REP*

Mobiliers ménagers



Je donne
à une association
ou
Je dépose
en magasin

Dépôt également possible en déchèterie

Textiles d'habillement, linges de maison et chaussures



Je donne
à une association
ou
Je dépose
dans les bornes dédiées présentes
sur le territoire (dans un sac fermé)

Dépôt également possible en déchèterie

Équipements (électriques et électroniques ménagers)



En état de marche
Je donne à une association
ou à mon entourage
Hors service
Je dépose en magasin
Je remets au livreur
lors d'un nouvel achat

Dépôt également possible en déchèterie

Lampes



Je dépose
dans les bornes
dédiées en magasin
ou en déchèterie

Piles et accumulateurs portables



Je dépose
dans les bornes
dédiées en magasin
ou en déchèterie

Panneaux photovoltaïques



Je rapporte
chez mon vendeur
ou installateur

Emballages en métal, papiers- cartons, bouteilles et flacons en plastique, tous les papiers



Je trie
dans mon bac jaune:
- Emballages en carton
- Emballages en métal
- Bouteilles et flacons en
plastique
- Papiers, journaux,
magazines

Emballages en verre



Je trie
dans la borne verte
- Bouteilles en
verre, pots et
bocaux en verre

Médicaments non utilisés à usage humain des ménages, périmés ou non



Je rapporte
au pharmacien, après
avoir retiré les boîtes
en carton et notices (à
mettre dans ma poubelle
jaune)

Déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés perforants



Je dépose
mon déchet dans une
boîte à aiguilles disponible
gratuitement en pharmacie

Je rapporte
ma boîte à aiguilles en
pharmacie

Pneumatiques



Je rapporte
au vendeur lors d'un
nouvel achat

Batteries automobiles et industrielles



Je rapporte
chez un vendeur

Véhicules hors d'usage (VHU)



Je dépose
dans un centre
VHU agréé



Bientôt !

**Ces déchets
aussi
seront
concernés :**

Articles de sport
et de loisirs



Jeux et jouets



Huiles minérales
et lubrifiants



Produits et matériaux
de construction du bâtiment



Articles de bricolage
et de jardin



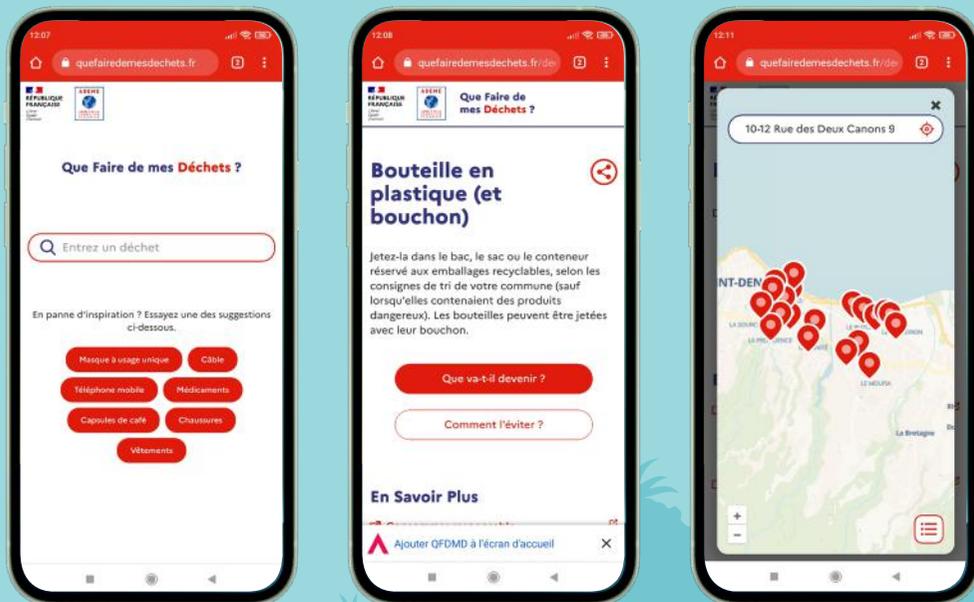
*Responsabilité Élargie du Producteur



Que faire de mes Déchets ?

NOUVEAU SUR DECHETS-REP.COM !

Flashez le QR Code pour découvrir un guide de tri personnalisé avec l'ensemble des points de collectes répartis sur toute l'île !



À LA RÉUNION, LA REP ÇA CHANGE QUOI ?



*Je ne comprends pas !
J'ai déposé mon frigo pour
les encombrants...
et ils l'ont laissé sur place !*

En fait... c'est normal !

L'électroménager et l'ensemble des déchets présentés sur cette plaquette sont gérés par ce que l'on appelle : les filières REP (Responsabilité Élargie du Producteur).



Ce que cela signifie :

Quand vous achetez un produit avec une éco-participation, **le vendeur s'engage à prendre en charge sa fin de vie.**

Vous payez pour cette prestation : il serait dommage de ne pas en profiter.

En plus, **vous participez à créer de l'emploi et de l'économie en local !**

Les filières REP c'est un cercle vertueux qui transforme les déchets en ressources !

EN 2021, PLUS DE 54 000 TONNES DE DÉCHETS REP ONT ÉTÉ COLLECTÉES.